

Evangile de Jésus Christ selon saint Jean (9, 1-41)

« Il s'en alla et se lava ; quand il revint, il voyait »

En ce temps-là, en sortant du Temple, Jésus vit sur son passage un homme aveugle de naissance. Ses disciples l'interrogèrent : « Rabbi, qui a péché, lui ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? » Jésus répondit : « *Ni lui, ni ses parents n'ont péché. Mais c'était pour que les œuvres de Dieu se manifestent en lui. Il nous faut travailler aux œuvres de Celui qui m'a envoyé, tant qu'il fait jour ; la nuit vient où personne ne pourra plus y travailler. Aussi longtemps que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde.* » Cela dit, il cracha à terre et, avec la salive, il fit de la boue ; puis il appliqua la boue sur les yeux de l'aveugle, et lui dit : « *Va te laver à la piscine de Siloé* » – ce nom se traduit : Envoyé. **L'aveugle y alla donc, et il se lava ; quand il revint, il voyait.**

Ses voisins, et ceux qui l'avaient observé auparavant – car il était mendiant – dirent alors : « N'est-ce pas celui qui se tenait là pour mendier ? » Les uns disaient : « C'est lui. » Les autres disaient : « Pas du tout, c'est quelqu'un qui lui ressemble. » Mais lui disait : « C'est bien moi. » Et on lui demandait : « Alors, comment tes yeux se sont-ils ouverts ? » Il répondit : « L'homme qu'on appelle Jésus a fait de la boue, il me l'a appliquée sur les yeux et il m'a dit : "Va à Siloé et lave-toi." J'y suis donc allé et je me suis lavé ; alors, j'ai vu. » Ils lui dirent : « Et lui, où est-il ? » Il répondit : « Je ne sais pas. »

On l'amène aux pharisiens, lui, l'ancien aveugle. Or, c'était un jour de sabbat que Jésus avait fait de la boue et lui avait ouvert les yeux. À leur tour, les pharisiens lui demandaient comment il pouvait voir. Il leur répondit : « Il m'a mis de la boue sur les yeux, je me suis lavé, et je vois. » Parmi les pharisiens, certains disaient : « Cet homme-là n'est pas de Dieu, puisqu'il n'observe pas le repos du sabbat. » D'autres disaient : « Comment un homme pécheur peut-il accomplir des signes pareils ? » Ainsi donc ils étaient divisés. Alors ils s'adressent de nouveau à l'aveugle : « Et toi, que dis-tu de lui, puisqu'il t'a ouvert les yeux ? » Il dit : « C'est un prophète. » Or, les Juifs ne voulaient pas croire que cet homme avait été aveugle et que maintenant il pouvait voir. C'est pourquoi ils convoquèrent ses parents et leur demandèrent : « Cet homme est

bien votre fils, et vous dites qu'il est né aveugle ? Comment se fait-il qu'à présent il voie ? » Les parents répondirent : « Nous savons bien que c'est notre fils, et qu'il est né aveugle. Mais comment peut-il voir maintenant, nous ne le savons pas ; et qui lui a ouvert les yeux, nous ne le savons pas non plus. Interrogez-le, il est assez grand pour s'expliquer. » Ses parents parlaient ainsi parce qu'ils avaient peur des Juifs. En effet, ceux-ci s'étaient déjà mis d'accord pour exclure de leurs assemblées tous ceux qui déclareraient publiquement que Jésus est le Christ. Voilà pourquoi les parents avaient dit : « Il est assez grand, interrogez-le ! »

Pour la seconde fois, les pharisiens convoquèrent l'homme qui avait été aveugle, et ils lui dirent : « Rends gloire à Dieu ! Nous savons, nous, que cet homme est un pécheur. » Il répondit : « Est-ce un pécheur ? Je n'en sais rien. Mais il y a une chose que je sais : j'étais aveugle, et à présent je vois. » Ils lui dirent alors : « Comment a-t-il fait pour t'ouvrir les yeux ? » Il leur répondit : « Je vous l'ai déjà dit, et vous n'avez pas écouté. Pourquoi voulez-vous m'entendre encore une fois ? Serait-ce que vous voulez, vous aussi, devenir ses disciples ? » Ils se mirent à l'injurier : « C'est toi qui es son disciple ; nous, c'est de Moïse que nous sommes les disciples. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse ; mais celui-là, nous ne savons pas d'où il est. » L'homme leur répondit : « Voilà bien ce qui est étonnant ! Vous ne savez pas d'où il est, et pourtant il m'a ouvert les yeux. Dieu, nous le savons, n'exauce pas les pécheurs, mais si quelqu'un l'honore et fait sa volonté, il l'exauce. Jamais encore on n'avait entendu dire que quelqu'un ait ouvert les yeux à un aveugle de naissance. Si lui n'était pas de Dieu, il ne pourrait rien faire. » Ils répliquèrent : « Tu es tout entier dans le péché depuis ta naissance, et tu nous fais la leçon ? » Et ils le jetèrent dehors.

Jésus apprit qu'ils l'avaient jeté dehors. Il le retrouva et lui dit : « *Crois-tu au Fils de l'homme ?* » Il répondit : « Et qui est-il, Seigneur, pour que je croie en lui ? » Jésus lui dit : « *Tu le vois, et c'est lui qui te parle.* » Il dit : « Je crois, Seigneur ! » Et il se prosterna devant lui.

Jésus dit alors : « *Je suis venu en ce monde pour rendre un jugement : que ceux qui ne voient pas puissent voir, et que ceux qui voient deviennent aveugles.* » Parmi les pharisiens, ceux qui étaient avec lui entendirent ces paroles et lui dirent : « Serions-nous aveugles, nous aussi ? » Jésus leur répondit : « *Si vous étiez aveugles, vous n'auriez pas de péché ; mais du moment que vous dites : "Nous voyons !", votre péché demeure.* »

ANNONCES

Préparation liturgique pour les 23 et 24 mars, mardi 12 mars à 20 h à la maison paroissiale de La Roche sur Foron, une équipe d'Amancy, l'animateur du couvent et l'équipe n°4 de La Roche.

Les Vendredis du Carême : Rendez-vous chaque vendredi de Carême, **entre 12h15 et 13h15**, pour un temps de rencontre en notre église de La Roche ; **5e rencontre le vendredi 15 mars**, jusqu'au vendredi 29 mars inclus.

Permanences du Pardon : Chaque samedi de Carême, de 10 h à 12 h en l'église de La Roche sur Foron.

Journée du Pardon : **Samedi 9 mars à partir de 10 h** en l'église Saint Jean Baptiste de La Roche sur Foron :

De 10 h à 16 h 00 :

- Parcours de réconciliation et de libération à suivre à son rythme dans l'église (adapté aux petits et grands)
- Possibilité de parler à un prêtre, de recevoir le sacrement de réconciliation ou une bénédiction
- Adoration du Saint Sacrement

A 16 h : Célébration collective du pardon (ce sera la seule avant Pâques)

Leslie, Baptiste, Charly et Emilien, catéchumènes, unis à la communauté locale, se préparent aux Fêtes Pascales et à leur baptême. Dans ce but leur sont offerts les scrutins le 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} dimanche de carême. Selon le rituel, les scrutins se feront au cours des messes dominicales et on choisira les lectures de l'année A : 1^{er} scrutin l'évangile de la Samaritaine, 2^{ème} scrutin l'aveugle-né, 3^{ème} scrutin avec Lazare ; **Portons-les dans nos prières !**

INFORMATIONS AUTRES

Secours Catholique vous accueille le jeudi matin de 9 h à 11 h à la maison paroissiale pour un café sourire, moment de convivialité pour tous, notamment pour les personnes isolées et/ou pour celles à la recherche d'un contact humain. N'hésitez pas à partager l'information ; **Prochain café sourire jeudi 14 mars 2024.**

Concert : Dimanche 10 mars à 17 h 30 en l'église de La Roche sur Foron, Ensemble Musical de Chambéry vous conte l'histoire du cymbalum, l'excentrique du l'orchestre. Entrée 12 €, gratuit pour les moins de 6 ans.

Samedi 23 mars à 20 h 30 en l'église de La Roche sur Foron, les Lou Compagnons D'Balme vous convient à un concert d'Aravis Voice Academy, groupe vocal pop rock

